



VILLE DE
POHÉNÉGAMOOK
PLUS QU'UNE LÉGENDE

POLITIQUE DE PRÊT OU LOCATION DU CHAPITEAU

Élaboré par :

**Patrick Cyr, dir.
Service des Loisirs**

SEPTEMBRE 2018

PRÉAMBULE

La Ville de Pohénégamook dispose d'un chapiteau de 60 x 90 pieds acheté il y a une dizaine d'années. Celui entretenu et en bon état sert 3 à 4 fois par année. Il a servi l'hiver dans le cadre de Pohénégamook Haut en Couleur (au départ acheté pour cet événement à la suite de ma demande et en raison des coûts très élevés de location). Il a aussi servi pour le Beach party et le Bike show pendant 10 ans, le tournoi de la fibrose kystique, Pohénégamook Haut en Saveurs et plusieurs autres fêtes de quartier.

Il est donc pertinent d'établir un certain nombre de paramètres contribuant à une analyse objective et équitable des demandes reçues pour le prêt de celui-ci ou la location.

La Ville de Pohénégamook désire, par cette politique, encadrer et définir les différents critères pouvant permettre le prêt du chapiteau, ou la location de celui-ci.

DÉFINITION « CHAPITEAU DE LA VILLE »

Chapiteau de 60 x 90 pieds, l'installation supervisée par deux hommes de la Ville, la machinerie et le transport.

BUT DE LA POLITIQUE

- Déterminer quels événements peuvent obtenir le prêt ou la location du chapiteau appartenant à la Ville
- Se doter d'un outil de prise de décisions éclairées et cohérentes lors des traitements de demandes.

OBJECTIFS DE LA PRÉSENTE POLITIQUE

- Appuyer le développement des fêtes, festivals et événements en respectant l'équilibre, la diversité ainsi que l'étalement de l'offre événementielle à Pohénégamook.
- Identifier les groupes ou les organismes visés par la politique de prêt et location du chapiteau.
- Favoriser l'excellence du milieu événementiel et le rayonnement de la ville de Pohénégamook;
- Faire de la ville de Pohénégamook une destination touristique prisée et distinctes permettant d'accroître les retombées économiques, sociales et touristiques.
- Accorder un soutien qui repose sur la disponibilité des ressources de la Ville, ces dernières étant limitées, la Ville de Pohénégamook entend accorder son soutien selon ses capacités.

LES TYPES DE PROMOTEURS

- Municipal
- OBNL légalement constitué
- Comité et association
- Privé

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LE PRÊT

- Répondre à la définition de « fêtes et festivals ou événement »;
- Envoyer une demande officielle au service des loisirs, qui déposera une note de service au conseil municipal par la suite.
- Être constitué en société à but non lucratif (OBNL) dotée d'une structure transparente et d'un conseil d'administration représentatif du milieu dont au moins 50 % des membres sont résidents de la ville de Pohénégamook;
- Avoir son siège social ou un lieu d'affaires sur le territoire de la ville de Pohénégamook;
- Avoir une durée de 1 à 15 jours;
- Produire un événement sur le **territoire de la Ville de Pohénégamook** dont l'activité principale est en accord avec les orientations et priorités d'action contenues dans le plan stratégique de la Ville ainsi qu'avec les plans d'action et politiques du Service des loisirs et de la culture ;
- Présenter une demande minimum 2 mois avant l'événement ;
- Être en règle avec les différents services de la Ville de Pohénégamook (permis, taxes, etc.);
- Signer un protocole d'entente avec la Ville de Pohénégamook selon les conditions convenues entre les parties;
- Être l'unique bénéficiaire des surplus, subventions et autres apports externes;
- L'activité doit être accessible à tous, sans distinction d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, religieuse ou autre.
- Offrir une visibilité à la ville, selon un plan de visibilité déposé à celle-ci.
- Fournir une preuve d'assurance responsabilité civile minimale de 2 millions. Cette assurance doit protéger votre organisme et la Ville, en la désignant comme co-assurée, pour toute la durée de l'occupation du site. Selon la nature de l'événement, une couverture plus grande pourrait être exigée;

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LA LOCATION

- Répondre à la définition de « fêtes et festivals ou événement »;
- Envoyer une demande officielle au service des loisirs, qui déposera une note de service par la suite au conseil municipal.
- Être un comité, une association ou une entreprise privée oeuvrant sur le territoire de Pohénégamook;
- Avoir une durée de 1 à 15 jours;

- Produire un événement sur le territoire **du Témiscouata** dont l'activité principale est en accord avec les orientations et priorités d'action contenues dans le plan stratégique de la Ville ainsi qu'avec les plans d'action et politiques du Service des loisirs et de la culture ;
- Présenter une demande minimum 2 mois avant l'événement ;
- Être en règle avec les différents services de la Ville de Pohénégamook (permis, taxes, etc.);
- Signer un protocole d'entente avec la Ville de Pohénégamook selon les conditions convenues entre les parties;
- L'activité doit être accessible à tous, sans distinction d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, religieuse ou autre.
- Offrir une visibilité à la ville, selon un plan de visibilité déposé à celle-ci.

COÛT POUR UNE LOCATION :

3 à 5 jours = 1000 \$
6 à 15 jours = 2000 \$

VALEUR DE LA VISIBILITÉ QUI DOIT ÊTRE OFFERTE À LA VILLE \$

Le soutien matériel se traduit par le prêt d'équipements municipaux afin d'appuyer les événements selon les besoins. Le soutien matériel sera possible selon les disponibilités du matériel. Toute demande de prêt ou de location d'équipements devra être confirmée par le service des loisirs au moins 2 mois avant la tenue de l'événement. Dans le cas d'un prêt, une visibilité devra être donnée à la Ville selon la valeur des équipements prêtés comme décrit dans le tableau suivant :

Équipement	Valeur de location (Commandites biens et services)
Chapiteau 60 x 90 pieds	4000 \$ une fds et 6000 \$ (10 jours)
Chapiteau 10 x 10 (2)	50 \$ / unité
Bar mobile en stainless	200 \$
Toilette chimique	150 \$ / unité
Tables	5 \$ / unité
Chaises	1 \$ / unité
Cabane d'admission (appartient à PHEC)	100 \$ / unité
Machine popcorn	50 \$
Machine à hot-dog steamer	50 \$
Panneau électrique	100 \$
fil électrique de 360 pieds	300 \$
Clôture avec poteaux (appartient à PHEC)	10 \$ du 50 pieds
Projecteur	50 \$
Écran de projection	10 \$
Tapis rouge	100 \$
Cash (petit coffre)	5 \$ / unité
Cash (tiroir-caisse)	20 \$ / unité
Barricades	5 \$ / unité
Toile de plancher	200 \$ pour le lot
Pelle mécanique, service	100 \$ / heure

DURÉE DE L'APPLICATION

L'attribution d'un prêt ou d'une location n'est valide que pour l'année en cours.

ANALYSE DE LA DEMANDE

Les demandes des organismes admissibles sont étudiées et analysées selon les critères suivants :

- La pertinence de l'événement pour la ville ;
- La capacité du promoteur à assumer l'ensemble de l'organisation de l'événement ;
- Le réalisme du montage financier ;
- La disponibilité des infrastructures / impacts sur la programmation régulière de la Ville ;
- Le respect des lois et règlements.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Développement des clientèles (15 %)
- Notoriété (rayonnement) de l'événement et positionnement pour la ville (20 %)
- Retombées touristiques et économiques (20 %)
- Professionnalisme, qualité de la programmation, des infrastructures, des services et de l'accueil (15 %)
- Incidence, complémentarité et synergie avec le milieu (10 %)
- Niveau de prise en charge en rapport avec la contribution de la Ville (10 %)
- Capacité d'autofinancement (5%)
- Actions réalisées en matière de développement durable, écoresponsabilité (5 %)

2. Comité d'analyse

Un comité formé du directeur des loisirs et de trois membres du conseil municipal a le mandat de se réunir pour préparer ses recommandations de soutien. Ce pourrait être le comité d'attribution.

3. Amendement

En tout temps et lorsqu'il le juge nécessaire, le conseil municipal peut amender la politique de prêt et location du chapiteau.

Dernière mise à jour : 17 septembre 2018
Par Patrick Cyr
Directeur des loisirs et de la culture

DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PRÊT OU DE LOCATION DU CHAPITEAU



MODALITÉS

- 1- Les promoteurs doivent déposer leur demande à la Ville de Pohénégamook afin de permettre au comité d'attribution d'analyser la demande de prêt et de formuler des recommandations au conseil municipal. Le délai de réponse peut ainsi atteindre un maximum de 60 jours.

- 2- Si vous avez répondu aux critères d'admissibilités, votre demande sera évaluée selon les 8 critères suivants :
 - Développement des clientèles (15 %)
 - Notoriété (rayonnement) de l'événement et positionnement pour la ville (20 %)
 - Retombées touristiques et économiques (20 %)
 - Professionnalisme, qualité de la programmation, des infrastructures, des services et de l'accueil (15 %)
 - Incidence, complémentarité et synergie avec le milieu (10 %)
 - Niveau de prise en charge en rapport avec la contribution de la Ville (10 %)
 - Capacité d'autofinancement (5%)
 - Actions réalisées en matière de développement durable, écoresponsabilité (5 %)

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme : _____

L'organisme existe depuis : _____

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TITRE	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	
			RÉS.	BUR.
Président				
Vice-président				
Trésorier				
Secrétaire				
Administrateur				
Administrateur				
Administrateur				
Administrateur				
Administrateur				
Administrateur				
Administrateur				
Administrateur				

ÉVALUATION ET RENDEMENT

1) PROVENANCE DES VISTEURS

Combien de participants sont attendus :

À Pohénégamook _____ (nombre) _____ (%)
De l'extérieur _____ (nombre) _____ (%)

2) ÂGE DES PARTICIPANTS

Comment se divise votre clientèle parmi les groupes d'âges suivants :

Adultes _____ (nombre)
Étudiants 17-24 ans _____ (nombre)
Adolescents 12-17 ans _____ (nombre)
Enfants de 11 ans et - _____ (nombre)
Personnes de 60 ans et + _____ (nombre)

3) ÉVOLUTION

Présentement, comment qualifiez-vous votre organisme?

Décroissant (___)
Développement temporaire ralenti (___)
Développement normal (___)
Organisme dynamique (___)
Organisme en plein essor (___)

4) SECTEURS D'ACTIVITÉS

Identifiez votre secteur principal :

Culturel (___)
Scientifique (___)
Récrotouristique (___)
Plein air (___)
Parc (___)
Quartier (___)
Sportif (___)
Communautaire (___)

5) COÛT DES ACTIVITÉS

Quel est le coût pour accéder aux activités?

_____ \$

6) BUDGET

Quel était le montant de votre budget d'opération de la dernière année financière?

_____ \$

La Ville de Pohénégamook vous remercie pour votre dévouement au service de la population. Votre contribution constitue un apport certain à la qualité de vie de notre milieu.

Documents à joindre à votre demande :

- Programmation d'activités avec coût des activités
- Plan de publicité
- Budget
- Formulaire des besoins en matériel de la Ville

Le formulaire a été complété par :

Nom

Téléphone

Titre

Signature

Date